

CONVENTION DE BENEVOLAT - ANIMATEUR d'AUMONERIE

Entre les soussignés :

D'une part : l'Association
....., représentée par son Président.

Et

D'autre part : M , né(e) le demeurant à

Il a été convenu ce qui suit :

I/ Sur la demande qu'il (elle) a formulée, M , adhérent de l'association, accepte à titre bénévole la fonction de pour la période du.....
.....au

II/ Description de la fonction :

L'activité sera répartie sur demi-journée(s) par semaine pendant la période scolaire.

III/ M s'engage à détenir et à présenter un extrait du bulletin n°3 de son casier judiciaire, datant de moins de 3 mois et vierge de condamnation pour les infractions de la liste de l'article L133-6 du Code de l'action sociale et des familles.

IV/ M déclare être en bonne santé et ne pas souffrir de toute affection contagieuse ou nerveuse. Il (elle) s'engage à fournir un document attestant qu'il (elle) a satisfait aux obligations légales en matière de vaccination.

V/ Les frais occasionnés par l'exercice des fonctions (déplacements, documentation, secrétariat) feront l'objet, après accord, d'un remboursement sur justificatif par l'Association.

VI/ Pour les dommages causés aux tiers dans l'exercice de sa mission, M est couvert(e) par l'assurance responsabilité civile de l'Association.

VII/ M participera à des séances de formation.

Le choix des sessions et des dates sera fixé d'un commun accord avec l'Association. Le financement sera à la charge de l'Association.

VIII/ Durant l'exécution de la présente convention, M est tenu à l'obligation de réserve et de secret professionnel, dans les limites données par les articles 226-14, 434-1 et 434-3 du code pénal.

IX/ M s'engage à informer suffisamment à l'avance de son souhait d'arrêter provisoirement ou définitivement sa collaboration bénévole.

Fait à
Le.....

Fait à
Le.....

Signature :
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature :
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

